

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES  
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL****du jeudi 6 mars 2025 2024 à 20h30 en Salle des Fêtes**

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu sommaire des séances du conseil municipal. Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le Conseil municipal, sera affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans les 7 jours suivant le conseil municipal.

Les délibérations du Conseil Municipal sont également consultables en Mairie, auprès de la Direction Générale.

Nombre de Conseillers en exercice	<b>29</b>	L'an deux mil vingt-cinq, <b>le 6 mars à 20h30</b> , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de <b>Monsieur Patrick CANCOUËT, Maire.</b>
Nombre de Conseillers Présents	<b>23</b>	
Nombre de Conseillers Votants	<b>24</b>	

<b>N° de délibération</b>	<b>Objet des délibérations</b>	<b>Décision</b>
25/03/01	Dénomination des rues des Mont du Val d'Oise	<i>Approuvée</i>
25/03/02	Modification d'un poste à temps complet	<i>Approuvée</i>
25-03-03	Attribution des subventions communales annuelles aux associations	<i>Approuvée</i>
25-03-04	Débat d'Orientations Budgétaires 2025,	<i>Prend acte</i>

La séance est levée à 23h02

Publiée le 07/03/2025

**Patrick CANCOUËT**  
Maire

Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération Plaine Vallée

